la Nouvelle République
1,10 €
n° 21.510
lanouvellerepublique.fr
Mardi
7 juillet 2015
Tours et agglo

social

La santé a trois ans pour améliorer sa forme

L'organisation du secteur de la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le Lochois. Une chargée de mission vient d'être recrutée pour trois ans.

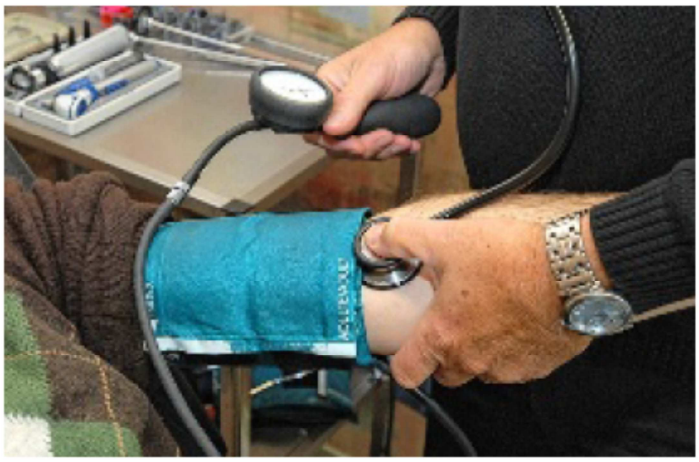

Le contrat local de santé a listé 33 priorités, dont une meilleure offre de soin sur le territoire.

Camille Antigny (au centre) lors de la signature de la convention entre le Pays et la Région pour financer son poste.

Le milieu médical et certains élus ont déjà eu à la rencontrer. Camille Antigny a travaillé sur le diagnostic « santé » qui prenait le pouls de l'offre médicale et des besoins exprimés en la matière par la population du sud Lochois. Cette consultation avait été lancée par le Pays de la Touraine côté sud en janvier 2013. Ce sont 340 habitants de cette région qui ont répondu au questionnaire. Dès juillet de la même année, Camille Antigny avait commencé à analyser ces réponses. Le 31 octobre 2014 se mettait ainsi en place le contrat local de santé qui fixe 33 priorités pour optimiser l'organisation de soins.

L'initiative aurait pu s'arrêter là. Le Pays de la Touraine côté sud et la Région ont décidé de continuer les efforts dans ce domaine. Vendredi, Jacques Barbier, président du Pays, et Jean-Marie Beffara, vice-président du conseil régional, ont signé une convention pour développer cette animation territoriale. En apportant une aide de 19.000 € au Pays, la Région finance un poste d'animateur santé, confié à Camille Antigny, pour un CDD de trois ans.

22 actions en cours sur 33

« *Le contrat local de santé est un outil à la disposition des collectivités pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé* », souligne Gérard Hénault, vice-président du Pays, en charge de la santé. Ce contrat veut plutôt prévenir autant que faire se peut, que guérir dans l'urgence. « *Quarante pour cent de nos médecins généralistes ont plus de 60 ans* », rappelle l'élu, qui s'est dit surpris de constater, lors de la signature du contrat local de santé à Preuilly-sur-Claise, que les médecins d'ici ne se connaissaient pas entre eux. La mise en réseau des professionnels de santé fait partie des priorités de ce contrat, au même titre que les actions de prévention, sur le dépistage des cancers du sein ou du colon qui peuvent être effectués à l'hôpital de Loches. « *Sur 33 actions, 22 sont en cours* », annonce Gérard Hénault. Néanmoins, cette initiative locale n'est pas exempte de défaut. « *Le contrat de santé permet de conforter les partenariats, de soutenir les projets mais l'inconvénient est que les financements ne sont pas fléchés* », regrette-t-il.

Ce contrat local de santé a le mérite d'être le premier à avoir été signé en Indre-et-Loire. Il va aussi permettre d'engager à l'automne une réflexion sur l'ouverture d'une antenne de la Maison des adolescents, ou, comme l'annonce le Dr Peigné, très actif pour mieux coordonner le corps médical dans ce pays lochois, de proposer aux médecins un service de rétinographie en octobre

Xavier Roche-Bayard